

Formation Prévention des Agissements Sexistes et Agressions Sexuelles en Milieu Professionnel

Objectif de formation

Sensibiliser et former les participants à la prévention, au repérage et à la gestion des agissements sexistes et des agressions sexuelles en milieu professionnel, conformément au cadre légal en vigueur, tout en développant une culture d'entreprise respectueuse et inclusive.

Durée de la formation

14 heures (2 jours) hors temps de déplacement.

Profils des stagiaires :

- Dirigeants et managers
- Représentants du personnel
- Référénts harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Membres du CSE (Comité Social et Économique)
- Responsables et membres des services RH
- Tout salarié souhaitant se former sur le sujet

Nombre de stagiaires :

12 personnes maximum par session

Prérequis :

- Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire
- Maîtrise de la langue française (écrit et oral)

Objectifs pédagogiques du programme :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et définir les différentes formes d'agissements sexistes et d'agressions sexuelles
- Connaître le cadre juridique et les obligations légales des entreprises
- Repérer les situations à risque et les signaux d'alerte
- Mettre en œuvre les procédures adaptées lors du signalement d'un cas
- Accompagner les victimes et gérer les situations de crise
- Contribuer à la mise en place d'actions de prévention efficaces

- Promouvoir un environnement de travail respectueux et égalitaire

Contenu de la formation en jour :

Jour 1 : Comprendre et identifier les agissements sexistes et agressions sexuelles (7h)

1. Introduction et cadre de la formation (1h)

- Présentation des participants et du formateur
- Recueil des attentes et des expériences
- Présentation des objectifs et du programme
- Mise en place du cadre bienveillant de la formation

2. Définitions et concepts clés (2h)

- Différencier sexisme, agissements sexistes, harcèlement sexuel et agressions sexuelles
- Les différentes formes d'agissements sexistes (propos, comportements, attitudes)
- Le continuum des violences sexistes et sexuelles
- Stéréotypes et représentations : impact sur les comportements
- Notions de consentement et de respect des limites
- Focus sur le sexisme ordinaire et ses manifestations

3. Cadre juridique et réglementaire (2h)

- Évolution de la législation française
- Code du travail et obligations de l'employeur
- Code pénal et sanctions encourues
- Rôle des différents acteurs (employeur, CSE, référent harcèlement, médecine du travail, inspection du travail)
- Jurisprudence récente et exemples de cas
- Spécificités du secteur d'activité des participants (si pertinent)

4. Impacts et conséquences (2h)

- Conséquences psychologiques et physiques pour les victimes
- Impact sur le collectif de travail et le climat social
- Conséquences économiques pour l'entreprise

- Risques juridiques et d'image
- Témoignages et études de cas
- Exercices de mise en situation et d'analyse

Jour 2 : Prévenir et agir contre les agissements sexistes et agressions sexuelles (7h)

1. Repérer et signaler les situations problématiques (2h)

- Identifier les signaux d'alerte (comportements, changements d'attitude, ambiance)
- Comprendre les mécanismes de l'emprise et du silence
- Savoir réagir en tant que témoin ou confident
- Les procédures de signalement internes et externes
- Recueil de la parole des victimes : attitudes et précautions
- Protection des victimes et des témoins
- Gestion de la confidentialité et traçabilité

2. Accompagner et prendre en charge (2h)

- L'écoute active et l'accueil de la parole
- Orientation vers les ressources internes et externes
- Mise en sécurité de la victime
- Gestion de la personne mise en cause
- Suivi et accompagnement à moyen et long terme
- Jeux de rôle et mises en situation pratiques

3. Mettre en place une politique de prévention efficace (2h)

- Évaluation des risques et diagnostic de la situation dans l'entreprise
- Élaboration d'un plan d'action préventif
- Création et diffusion de procédures claires
- Sensibilisation et formation des équipes
- Communication interne et externe
- Indicateurs de suivi et d'évaluation
- Rôle des managers dans la prévention au quotidien

4. Plan d'action et conclusion (1h)

- Synthèse des apprentissages
- Élaboration d'un plan d'action personnel/d'entreprise
- Ressources complémentaires et contacts utiles
- Engagement individuel et collectif
- Évaluation de la formation

Équipe pédagogique :

- Formateurs spécialisés en prévention des risques psychosociaux
- Experts en droit social et droit du travail
- Psychologues du travail
- Consultants en égalité professionnelle
- Intervenants externes spécialisés (associations, avocats)

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports de cours individuels
- Documents audiovisuels
- Études de cas concrets
- Jeux de rôle et mises en situation
- Outils d'évaluation des risques
- Guides pratiques et fiches réflexes
- Ressources documentaires (articles, livres, vidéos)
- Modèles de procédures et de documents
- Plateforme collaborative pour le partage de ressources

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Mises en situation pratiques
- Exercices d'application
- Élaboration d'un plan d'action individuel/collectif

- Questionnaires d'auto-évaluation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Suivi post-formation à 3 et 6 mois (optionnel)

Validation de la formation :

- Présence à l'ensemble des séquences programmées
- Participation active aux exercices pratiques
- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques

Sanction de la formation :

Attestation de formation à la prévention des agissements sexistes et agressions sexuelles en milieu professionnel.

Financement de la formation :

- Financement employeur (plan de développement des compétences)
- OPCO (Opérateurs de compétences)
- Financement personnel
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (FACT)

Recyclage :

Recommandé tous les 3 ans pour suivre l'évolution de la législation et des bonnes pratiques.

Délais d'accès :

Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles.

Suite de parcours :

- Formation approfondie pour les référents harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Formation à la médiation en entreprise
- Formation à l'égalité professionnelle femmes-hommes
- Formation au management inclusif
- Formation à la gestion des risques psychosociaux

Débouchés :

- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Ambassadeur/ambassadrice égalité et diversité
- Médiateur/médiatrice interne
- Membre de cellule d'écoute et de signalement
- Prévention des risques psychosociaux

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Référent handicap : Lise VARLET 07.60.53.88.23

Quelques chiffres :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :